

Ambition éducative concernée : <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 Viser la réussite éducative de tous et lutter contre les inégalités sociales, territoriales et scolaires en favorisant l'accessibilité aux ressources du territoire.
Référent(s) de l'action et de son suivi : chargée d'animation à la transition écologique, Service jeunesse réussite éducative et parentalité
Public cible : Mérignacais de 18-25 ans Acteurs & partenaires : Service éducation, Service Enfance, DAEF, transition écologique et cohésion sociale, BIJ, Maison du vélo

Description globale du projet :

La mairie de Mérignac dispose d'une flotte de 120 vélos à assistance électrique destinés à être loués aux habitants à bas coût : 60€/trimestre, 30€ pour les demandeurs d'emploi et ce pour 3, 6 ou 12 mois.

La mairie propose également, en partenariat avec la Maison du vélo, une offre destinée à lutter contre la précarité mobile. Une flotte spécifique de 15 vélos électriques est dédiée aux demandeurs d'emploi ou travailleurs précaires n'ayant pas de solution de mobilité. Ce prêt est gratuit après que le demandeur a été identifié par un acteur Insertion Sociale (service mairie, maison de quartier).

Objectifs	Moyens
Mieux faire connaître des dispositifs municipaux accessibles à tous	Communication relayée par les maisons de quartier, le BIJ
Faciliter le déplacement des jeunes mérignacais en mobilités douces, notamment le déplacement domicile-études, domicile-travail ou pour la recherche d'emploi	Travail partenarial services mairie / Maison du vélo

Méthodologie de travail :

présentation du dispositif existant aux différents acteurs (BIJ, cohésion sociale, maisons de quartier)

Calendrier et échéances :

Mise en place possible toute l'année selon disponibilités vélo

Evaluation (critères et indicateurs de réussite du projet) :

. Quantitatifs : nombre de vélos prêtés ou loués, nombre de km parcourus

. Qualitatifs : retour d'expérience des jeunes

NB : un critère est l'élément de référence qui permet d'évaluer quelque chose, un indicateur est l'instrument de mesure indiquant de l'information sur le critère. L'indicateur qualifie ou quantifie la satisfaction du critère.